



Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de mars 2020

Mot du préfet

En lien avec la Journée internationale des femmes qui se déroulait le 8 mars dernier, j'aimerais souligner l'engagement de mes collègues féminines en politique municipale.

À titre de préfet, je m'adresse plus particulièrement à Carole Santerre, mairesse de Saints-Anges, et à Luce Lacroix, représentante de la Ville de Sainte-Marie, qui siègent sur le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce avec moi. Vous êtes des modèles inspirants pour toutes les femmes qui hésitent à se lancer dans l'aventure. En effet, vous êtes la preuve qu'on peut réussir à concilier la vie familiale et professionnelle avec un mandat en politique et à faire sa place dans une sphère encore majoritairement occupée par des hommes. Je salue votre détermination!

Ce message, je l'envoie également aux 20 femmes qui siègent sur les conseils de nos municipalités. Leur engagement au sein de leur communauté génère des retombées positives pour les gens qu'elles côtoient au quotidien. Je les remercie de se mobiliser pour l'avenir de leurs concitoyens!

Gaétan Vachon, préfet

Survol de la séance régulière du 17 mars 2020

Un bilan positif pour la sécurité incendie

C'est un rapport annuel très positif que la MRC de La Nouvelle-Beauce remettra au ministère de la Sécurité publique d'ici la fin mars. En effet, toutes les actions majeures prévues au Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques ont été accomplies, tant au niveau local que régional.

Bon nombre d'activités de prévention incendie ont été organisées durant l'année, notamment l'activité « Pompier d'un jour » ainsi que plusieurs exercices d'évacuation. De nombreux efforts ont été investis auprès des clientèles plus vulnérables, comme les personnes âgées et les enfants.

À noter que l'année 2019 fût marquée par une augmentation significative du nombre d'interventions d'urgence pour les Services de sécurité incendie de la MRC en comparaison avec la moyenne annuelle des 10 dernières années. Nous pouvons expliquer cette hausse en partie par des événements météorologiques, dont des tempêtes de neige, de vent ainsi que l'inondation d'avril.

Six municipalités de la Nouvelle-Beauce seront dotées de bornes de recharge pour les véhicules électriques

La MRC de La Nouvelle-Beauce est heureuse de participer au projet « Compléter le réseau régional de recharge pour véhicules électriques en Chaudière-Appalaches » piloté par le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA).

Ainsi, grâce au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), six de nos municipalités se verront offrir gratuitement une borne de type L2 de base. Les municipalités de moins de 5000 habitants étaient invitées à manifester leur intérêt envers ce projet. Ce sont donc Saint-Isidore, Saint-Elzéar, Saints-Anges Sainte-Marguerite, Vallée-Jonction et Saint-Bernard qui bénéficieront de cette installation. Une bonne nouvelle pour les propriétaires de voitures électriques!

Visitez www.nouvellebeauce.com

Source et information :

Cynthia Gagnon
Agente aux communications et rédactrice
MRC de La Nouvelle-Beauce
cynthiagagnon@nouvellebeauce.com
Tél. : 418 387-3444, poste 4161



Pour entrevue :

Gaétan Vachon, préfet